



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

**Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce**

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, a adopté les règlements suivants :

- Règlement 552-5-19 modifiant le règlement 552-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;
- Règlement 667-19 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2020.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 14 janvier 2020

A handwritten signature in blue ink, reading "Danielle Maheu".

Danielle Maheu
Greffière